

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Piopolis, tenue au lieu ordinaire des séances, le 18 août 2015 à 20 h; assemblée convoquée par le maire Marc Beaulé, pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Résultats sondage rang des Grenier
2. Pétition citoyens
3. Travaux rang des Grenier
4. Suspension politique d'attraction
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Sont présents :

Monsieur le Maire, Marc Beaulé, mesdames les conseillères Marie Poissant-Manning et Marie-Claire Thivierge et messieurs les conseillers Alfonsus Herscheid, Jean-Marc De Raeve, Luc Beaulé et Nil Longpré.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karine Bonneau, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous ont été convoqués selon la Loi.

---

La séance ayant été régulièrement convoquée par la directrice générale, madame Karine Bonneau et le quorum étant atteint, la séance est ouverte. Ci-annexé, l'accusé de réception de l'avis de convocation.

**2015-08-199    1.0    Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller,  
Appuyé par le conseiller  
Et résolu,

**QUE** le projet d'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que présenté sur l'avis de convocation :

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Monsieur le Maire Marc Beaulé, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, le mardi 18 août 2015 à 20 h et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

1. Résultats sondage rang des Grenier
2. Pétition citoyens
3. Travaux rang des Grenier
4. Suspension politique d'attraction
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à Piopolis ce 11e jour du mois d'août 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2.0    Résultats sondage rang des Grenier**

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil sur les résultats du sondage envoyé à tous les propriétaires piopolissois qui se terminait le 15 août dernier. 479 envois ont été faits.

226 réponses ont été reçues. 200 personnes (88 pour cent) ont choisi l'option 1, c'est-à-dire utiliser jusqu'à un maximum de 400 000 \$ les subventions disponibles du retour de taxe d'accise sur l'essence. L'option 2, celle qui prévoyait un règlement d'emprunt a été retenue 18 fois.

### **3.0 Pétition citoyens**

Monsieur le maire invite les membres du Conseil à consulter la pétition des citoyens reçue lors de la dernière séance régulière le 3 août dernier.

### **2015-08-200 4.0 Travaux rang des Grenier**

**ATTENDU QU'**à sa séance du 7 avril 2015, le Conseil a mandaté le Groupe WSP pour évaluer l'état et les coûts de réparation du rang des Grenier ;

**ATTENDU QUE** WSP a déposé son rapport le 27 mai 2015 ;

**ATTENDU QUE** le Conseil a consulté les citoyens lors d'une rencontre le 30 juin 2015 et par un sondage postale échant le 15 août 2015 ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité peut utiliser une partie du retour de la taxe d'accise sur l'essence ;

Il est proposé par le conseiller Alfonsus Herscheid ;  
Appuyé par le conseiller Jean-Marc de Raeve  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité procède à la réparation des sections plus problématiques du rang des Grenier ;

**QUE** la Municipalité mandate le Groupe WSP pour préparer les plans et devis ;

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer les documents et à procéder à l'appel d'offre publique suite à la réception des plans et devis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **2015-08-201 5.0 Suspension politique d'attraction**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a adopté par règlement, un programme d'attraction dans le but d'attirer les jeunes familles le 4 août 2014 ;

**ATTENDU QUE** plus de 1110 municipalités au Québec ont un règlement utilisant des incitatifs à la construction ou à la rétention des résidents ;

**ATTENDU QUE** le ministère des Affaires municipales a décidé de sévir la Municipalité de Saint-Alexandre en Montérégie pour un tel programme par mesure d'illégalité;

**ATTENDU QUE** la Fédération des municipalités du Québec ainsi que les avocats de la Municipalité recommandent de suspendre son programme le temps d'éclaircir la situation ;

**ATTENDU QUE** des négociations sont en cours entre la Fédération et le ministère afin de trouver une solution à ce problème ;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,  
Appuyé par le conseiller Luc Beaulé  
Et résolu,

**QUE** la Municipalité suspende son programme d'attraction le temps que la situation soit éclaircie et qu'il aille accord entre le ministère.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6.0 Période de questions**

Aucune question.

**2015-08-202** **7.0 Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Luc Beaulé,

**QUE** la séance extraordinaire est levée, il est 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Karine Bonneau  
Directrice générale et sec.-trésorière

---

Marc Beaulé  
Maire